

# L'ECHO du Bourbach!

LA GAZETTE DE LA COMMUNE

Course à pied SOLIDAIRE  
Défi Montée  
du Hundsrück  
Bourbach-le-Haut - 13 sept. 09  
solidair-thur-daller.org



automne 2009

OBJECTIFS  
RESULTATS

DOIS	REF	8154
	083	3000
MONTEES		
	REF	380
	083	400

# Sommaire



## automne 2009

la Une	solid'air
2	le sommaire
2 bis	les pharmacies de garde
3	le mot du maire
4 et 5	le conseil municipal
6, 7 et 8	la mémoire du Bourbach
9, 10 et 11	l'aact
12 à 24	la vie locale
25 et 26	les infos pratiques
27	l'agenda
la Der	les bâtiments communaux

### Mairie de Bourbach-le-Haut

8 Route Joffre 68290 Bourbach-le-Haut  
Tél : 0389824126, Fax : 0389824975  
mairie.bourbach.le.haut@orange.fr

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi	de 16h à 18h30
Mardi	de 8h à 10h
Jeudi	de 17h à 19h
Vendredi	de 8h à 10h

### Adresses sur le net :

l'actualité de la vie locale :  
<http://bourbachlehaut.canalblog.com>  
histoires et traditions de Serge Lerch :  
<http://blhistro.canalblog.com>  
la commune et le Pays Thur-Doller :  
<http://www.pays-thur-doller.fr/>  
l'école de Bourbach-le-Haut :  
<http://ecoleblh.canalblog.com>  
la revue de presse de Jean-Marie Renoir :  
<http://jmrenoir.canalblog.com>

### Ont participé à l'élaboration de ce bulletin :

Béatrice Kaufmann, Serge Lerch, Caroline Welker, José Rodrigues, Stéphanie Grosdemange, Christophe Adam, Audrey Nowazyk, Frédéric Stenger, Sonia Rapior, Frédéric Barbier, Stéphanie Hartmann, Christiane Velinot.



## Service de garde des pharmacies

OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
1	Ehret et Munsch	1	Schang	1	Schang
2	Wiss	2	Ehret et Munsch	2	Merglen
3	Dirr	3	Ayme	3	Wiss
4	Dirr	4	Banon	4	Banon
5	Burnhaupt	5	Ginglinger	5	Gerber
6	Kuntzmann	6	Dirr	6	Gerber
7	Merglen	7	Kuntzmann	7	Dirr
8	Heschung	8	Kuntzmann	8	Beyrath
9	Banon	9	Merglen	9	Ayme
10	Ayme	10	Beyrath	10	Heschung
11	Ginglinger	11	Gerber	11	Ginglinger
12	Gerber	12	Wiss	12	Burnhaupt
13	Ehret et Munsch	13	Heschung	13	Burnhaupt
14	Beyrath	14	Ehret et Munsch	14	Wiss
15	Schang	15	Ehret et Munsch	15	Schang
16	Ayme	16	Ayme	16	Kuntzmann
17	Wiss	17	Banon	17	Ehret et Munsch
18	Wiss	18	Ginglinger	18	Gerber
19	Ginglinger	19	Merglen	19	Banon
20	Kuntzmann	20	Schang	20	Banon
21	Merglen	21	Beyrath	21	Dirr
22	Banon	22	Beyrath	22	Burnhaupt
23	Dirr	23	Gerber	23	Schang
24	Ginglinger	24	Kuntzmann	24	Heschung
25	Ayme	25	Burnhaupt	25	Beyrath
26	Heschung	26	Ehret et Munsch	26	Wiss
27	Beyrath	27	Ayme	27	Dirr
28	Burnhaupt	28	Heschung	28	Merglen
29	Gerber	29	Heschung	29	Ginglinger
30	Wiss	30	Ginglinger	30	Schang
31	Schang			31	Kuntzmann

**Ayme** (Thann/St Jacques) : 03.89.37.00.50 - **Banon** (Masevaux) : 03.89.82.40.62  
**Beyrath** (Vieux-Thann) : 03.89.37.13.52 - **Burnhaupt-le-Haut** : 03.89.48.70.88  
**Gerber** (Cernay/Traversière) : 03.89.75.45.94  
**Ginglinger** (Cernay/Poincaré) : 03.89.75.58.21  
**Heschung** (Cernay/Croisière) : 03.89.75.62.63  
**Kuntzmann** (Sentheim) : 03.89.82.88.69  
**Dirr** (Masevaux) : 03.89.82.45.19 - **Merglen** (Thann/Collégiale) : 03.89.37.01.12  
**Ehret-Munsch** (Cernay/Hôtel Ville) : 03.89.75.46.92  
**Schang** (Thann-Gl de Gaulle) : 03.89.37.03.60 - **Wiss** (Bitschwiller) : 03.89.37.93.30

# Mot du maire



Chères Bourbachoises, chers Bourbachoïs,

L'automne vient d'arriver, tout en couleurs. Appréciations, malgré les préoccupations quotidiennes, le privilège de vivre dans cet environnement.

Dès la rentrée, les parents concernés par le périscolaire ont pu confier leurs enfants à la garde de Stéphanie Hartmann, la directrice. Une réflexion permettant une adaptation la plus proche possible des besoins des usagers de ce nouveau service est en cours.

La campagne d'élagage des végétaux empiétant sur la voie publique a démarré. Le seul but de cette opération, je le rappelle, est de faciliter le passage des véhicules, en particulier le chasse-neige en hiver.

Le changement dans la collecte des ordures ménagères est directement lié à l'abandon du projet d'un troisième incinérateur à Aspach-le-Haut. Une réunion d'information a permis à chacun de s'informer et de s'exprimer sur le sujet.

La commission de sécurité, lors de son passage dans les écoles, a soulevé quelques faiblesses quant aux dispositions actuelles.

Elle a émis un avis défavorable à ce sujet. Ce sera l'une de nos priorités dans le cadre des prochains travaux à réaliser. Par ailleurs, j'en profite pour souhaiter une bonne année scolaire à tous nos élèves et à nos instituteurs.

Le bon esprit autour de la solidarité, avec l'organisation de l'opération Solid'Air, dimanche 13 septembre, a mis notre village à l'honneur. Félicitations à tous les acteurs qui ont fait de cet événement une belle réussite.

En revanche, je ne peux que regretter le temps et l'argent consacrés à ces « procéduriers professionnels », plus préoccupés de vivre sur leurs acquis et de spéculer sur leurs biens fonciers que par le don de soi au profit de la collectivité.

Dans la rubrique « naissance », notre verger communal, à vocation pédagogique, devrait voir le jour cet automne.

Bonne lecture et bonne santé à toutes et à tous.

Le Maire,  
Joël Mansuy

# Conseil municipal

Séance du 20 juillet 2009

## Plan local d'urbanisme

Monsieur le maire rappelle que le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune, approuvé le 30 octobre 2003, a fait l'objet, sous l'ancienne équipe, d'une annulation partielle par le Tribunal Administratif de Strasbourg le 16 décembre 2005.

Cette annulation partielle concerne la parcelle cadastrée section 4 n° 9 (classée en zone N) ainsi que la création d'un chemin piétonnier à conserver débouchant au sud de ladite parcelle et se prolongeant sur son ouest.

Mr le maire rappelle également qu'une ordonnance du même tribunal, datée du 6 décembre 2006, conduit la commune à modifier son PLU en conséquence.

Aussi, afin de clore ce dossier de la meilleure manière, monsieur le maire propose d'engager la révision partielle du PLU sur la parcelle cadastrée section 4 n° 9 et sur celles concernées par le cheminement piétonnier à conserver visé par le tribunal.

Cette révision partielle du PLU impliquant de fait l'urbanisation future de la parcelle cadastrée section 4 n°9, monsieur le maire souligne que l'aménagement cohérent du site entourant et englobant ladite parcelle implique de concevoir un projet d'ensemble comprenant les parcelles cadastrées section 4 n° 4-5-7-8-10-12, ainsi que la zone AUa voisine.

Afin d'assurer cette cohérence, il propose d'engager simultanément à la révision partielle du PLU, une révision simplifiée consacrée au projet d'extension urbaine située entre la Route Joffre, le ruisseau du Bourbach et la rue du Maienberg.

Après avoir entendu l'exposé du maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- 1. de prescrire la révision partielle du PLU sur la parcelle cadastrée section 4 n° 9, ainsi que sur les parcelles concernées par le cheminement piétonnier à conserver débouchant au sud de la parcelle cadastrée section 4 n° 9 et se prolongeant sur son ouest, conformément aux articles L. 123-1 et suivants, R. 123-1 et suivants du code de l'urbanisme ;
- 2. de prescrire la révision simplifiée du PLU pour finaliser le projet d'extension urbaine situé entre la Route Joffre, le ruisseau du Bourbach et la rue du Maienberg, conformément aux articles L. 123-1 et suivants, R. 123-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

Procès verbal des délibérations du conseil municipal

Nombre de conseillers élus : 11  
Nombre de conseillers en fonction : 10  
Nombre de conseillers présents : 9  
Sous la présidence de Monsieur le Maire

Membres présents : MANSUY Joël, TAROZZI Marie-Jeanne, FISCHER Jean-Lou, PERREZ Denis, WELKER Caroline, GROSDÉMANGE Stéphanie, STENGER Frédéric, WELKER André, RAPIOR Sonia.  
Membre absent : GALLOT Isabelle.

➤ 3. de charger la commission municipale d'urbanisme, composée comme suit :

M. Mansuy Joël, maire, président

M. Fischer Jean-Lou, premier adjoint, membre

Mme Tarozzi Marie-Jeanne, deuxième adjointe, membre

M. Perrez Denis, troisième adjoint, membre

M. Stenger Frédéric, conseiller, membre

du suivi de l'étude de la révision partielle et de la révision simplifiée du PLU

➤ 4. de mener la procédure selon le cadre défini par l'article L. 123-13, du code de l'urbanisme en ce qui concerne l'association et la consultation des diverses personnes publiques ;

➤ 5. de fixer les modalités de concertation prévues par l'article L. 300-2 du code de l'urbanisme de la façon suivante :

Exposition d'un panneau consacré au dossier de révision partielle du PLU et d'un panneau consacré au dossier de révision simplifiée du PLU, mise à disposition à la mairie des dossiers de révision partielle et de révision simplifiée en version de travail avec un cahier de remarques.

➤ 6. de donner autorisation au maire de signer toute convention qui serait nécessaire à la mise à disposition des services de l'Etat ;

➤ 7. que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à l'étude de la révision simplifiée seront inscrits au budget de l'exercice considéré.

Monsieur le maire précise que le Conseil Général ne subventionnera pas ce dossier compte-tenu qu'une aide a été attribuée à la commune en 2003 et que les aides départementales sont soumises à un critère de fréquence de dix ans après la date d'approbation du document précédent.

Procès verbal des délibérations du conseil municipal

Nombre de conseillers élus : 11  
 Nombre de conseillers en fonction : 10  
 Nombre de conseillers présents : 7  
 Sous la présidence de Monsieur le Maire

Membres présents : MANSUY Joël, TAROZZI Marie-Jeanne, FISCHER Jean-Lou, WELKER Caroline, GROSDEMANGE Stéphanie, STENGER Frédéric, WELKER André.  
 Membres absents excusés : PERREZ Denis (donne procuration à TAROZZI Marie-Jeanne), RAPIOR Sonia (donne procuration à STENGER Frédéric)  
 Membre absent : GALLOT Isabelle.

**Projets en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Thann :**

- Chemins ronds et promenades : présentation du descriptif des parcours, deux circuits, points remarquables sur les Alpes, la plaine et le Kolhberg, ...
- Chalet au Col du Hundsruck : une étude de faisabilité est en cours, le financement de celle-ci sera imputé à la CCPT.
- Fête des plantes : le financement sera assuré par la CCPT pour la partie publicité. Monsieur le maire donne la parole à M. Stenger Frédéric qui informe les membres du conseil municipal que de nombreuses réflexions

sont en cours (date, producteurs, manifestation, ...) néanmoins il recherche d'autres personnes afin de former un groupe de travail. Avis aux amateurs.  
 Mme Tarozzi, deuxième adjointe, signale que lors de la dernière réunion développement local, il a été signalé qu'un financement de 7000 € pour la signalisation du petit patrimoine attendait des preneurs. M. Stenger Frédéric propose une signalisation pour le Bataillon de Choc au Col du Hundsruck. La deuxième adjointe en prend bonne note et se renseignera pour savoir si cette proposition pourrait être retenue.

**M**onsieur le maire précise que le service du périscolaire est fonctionnel depuis le 3 septembre, jour de la rentrée scolaire, dans la salle de sport du foyer rural. Un organisme agréé sera mandaté prochainement afin d'inventorier les différents travaux à réaliser afin que le gîte « coccinelle », sis rue Eschbach, soit mis aux normes de sécurité. La commune est dans l'attente de plusieurs devis émanant de différentes entreprises. Dans ce dossier, le Conseil Général ainsi que la Caisse d'Allocations Familiales vont être sollicités pour une aide financière. Monsieur le maire informe l'assemblée qu'un reportage sur la chaîne locale Télé Doller est diffusé toute la semaine. Un article de presse dans les journaux régionaux (DNA, L'Alsace) sera également publié dans

les jours à venir. Ce qui démontre l'intérêt pour cette démarche inédite à l'échelle d'une petite commune.

Monsieur le maire donne la parole à Mme Grosdemange Stéphanie, conseillère, qui évoque un taux d'absentéisme élevé. Le conseil municipal décide, qu'à compter du deuxième trimestre, à partir de la troisième absence non justifiée par un certificat médical, le service sera facturé. Un règlement sera également mis en place prochainement et un courrier adressé aux parents afin de les sensibiliser à ce problème des absences non excusées. Pour faire suite à plusieurs demandes, le repas et l'heure de garde du midi seront dissociés sur la facture afin que les parents concernés puissent bénéficier de l'aide CAF.



Horaires	Accueil de 7h20 à 8h20	Repas et encadrement de 11h30 à 13h15	Accueil soir de 16h15 à 17h15	Accueil soir de 17h15 à 18h15
Tranche 1	1,80€	4,30€	1,80€	1,80€
Tranche 2	2,00€	4,50€	2,00€	2,00€
		TRANCHE 1	TRANCHE 2	
		Famille 1 enfant M < 27 600€	Sup. à 27 600€	
		Famille 2 enfants M < 32 400€	Sup. à 32 400€	
		Famille 3 enfant M < 45 600€	Sup. à 45 600€	

# Mémoire du Bourbach

*la chronique de Serge Lerch*

## A NOS MORTS DE LA GUERRE 1939 - 1945

*Bourbach-le-Haut a payé un lourd tribut pendant la dernière guerre comme pour la première guerre mondiale. A la lecture des noms inscrits sur le monument aux morts nous pouvons nous en rendre compte. Aussi aux 13 victimes de la guerre 1939-1945, tombées sous l'uniforme français ou allemand, ou victime civile, nous voulons rendre un hommage 65 ans après la libération de notre village.*



### **ANGLY Camille**

Né le 24 mai 1922 à Illfurth, fils de Paul Angly et Victorine Scherrer. Célibataire, il travaillait comme boulanger. Porté disparu, il a été déclaré décédé à Wolsk (URSS) le 3 février 1945, par jugement du 13 juillet 1999.



### **DAEGELEN Charles Gérard**

Né le 5 novembre 1922 à Bourbach-le-Haut, fils de Materne Daegelen et Joséphine Fellmann. Célibataire, il travaillait comme ouvrier d'usine. Porté disparu, il a été déclaré décédé au 1er janvier 1945 aux environs de Chemnitz (Allemagne), par jugement du 2 juin 1960.



### **DAEGELEN Eugène**

Né le 9 juillet 1924 à Bourbach-le-Haut, frère de Charles Daegelen. Célibataire, il travaillait comme ouvrier mineur. Porté disparu, il a été déclaré décédé au 27 novembre 1943 par jugement du 10 janvier 1956. Dernier renseignement communiqué à la famille : « disparu à Bol Lepatishsa ».



### **ELLMANN Eugène**

Fils d'Arbogast Fellmann et de Catherine Speckler, il est né le 28 mars 1908 à Bourbach-le-Haut. Marié à Amélie Lerch, père de 3 enfants (Gilbert, Elisabeth et Suzanne), il était ouvrier à Sochaux. On considère qu'il est décédé le 24 novembre 1944 à Maglod.



### **SCHUFFENECKER Lucien Joseph**

Né le 3 mars 1923 à Bourbach-le-Haut, frère d'Auguste Fridolin, il était célibataire. Il est décédé le 19 septembre 1943 sur le front de l'Est, à Werchne-Bakanskaja.

### **DAEGELEN Martin**

Né le 13 janvier 1899 à Bourbach-le-Haut, fils de Joseph Daegelen et Maria Killherr. Marié à Jeanne Nussbaum, il est décédé le 18 janvier 1941 à Aarberg (Berne, Suisse).

### **METHIA Philibert**

Né le 29 mai 1916 à Bourbach-le-Haut, Fils de Alphonse Méthia et il était célibataire. Il est décédé le 27 octobre 1945 à Rangoon (Birmanie).



### **KUSTER Lucien**

Né le 22 décembre 1920 à Bourbach-le-Haut, fils de Xavier Kuster et d'Émilie André. Célibataire, il est décédé par éclats d'obus le 23 juillet 1944 dans l'armée allemande au sud-ouest de Caen (Calvados).



### **LERCH Charles Joseph**

Né le 15 juillet 1926 à Bourbach-le-Haut, fils de Denis Lerch et Marie Beltzung, il était célibataire. Porté disparu, il a été déclaré décédé au 31 janvier 1945 près de Warthbuchen (Pologne), par jugement du 14 octobre 1960. Les derniers renseignements ont été communiqués à la famille depuis Lowitch, le 31 décembre 1944.



### **LOTZ Raymond**

Né le 27 mai 1922 à Bourbach-le-Haut, fils de Camille Lotz et d'Augustine Kuder, il était célibataire. Il a été incorporé au RAD le 20 avril 1942, en même temps que François Nussbaum de Bourbach-le-Haut et André Bindler de Sickert. Le 1er novembre 1942, sa compagnie était à Zagreb (Yougoslavie). Caporal au 227e régiment de chasseurs, il a disparu en Silésie, où il est certainement décédé en février ou mars 1945.



### **NUSSBAUM Léon**

Né le 21 mai 1920 à Bourbach-le-Haut, fils d'Emile Nussbaum et de Marie Nussbaum. Il était marié à Madeleine Schuffenecker et père d'une fille, Christiane. Il travaillait comme modelleur en fonderie. Un jugement du 6 novembre 1961 présume qu'il est décédé le 30 septembre 1944 sur le front de l'Est.



### **NUSSBAUM Charles**

Né le 21 août 1911 à Bourbach-le-Haut, fils de Léon Nussbaum et Virginie Lotz, il était célibataire et travaillait comme boucher. Porté disparu, il a été déclaré décédé le 31 décembre 1945 sur le front de l'Est, par jugement du 22 août 1960. D'après les recherches de la Croix-Rouge allemande de Munich, le disparu a probablement été tué lors des combats près de Lowitsch entre les « restes » de la 9e armée allemande et l'Armée Rouge.



### **SCHUFFENECKER Auguste Fridolin**

Né le 14 novembre 1918 à Bourbach-le-Haut, fils d'Alphonse Schuffenecker et de Maria Daegelen, il était célibataire et travaillait comme ouvrier mineur. Porté disparu, il a été déclaré décédé au 20 novembre 1944, par jugement du 20 mai 1955.



### **SCHUFFENECKER André**

Fils de Joseph Schuffenecker et Anna Nussbaum, né le 6 août 1921 à Bourbach-le-Haut, il était célibataire. Décédé le 29 novembre 1944 dans un hôpital militaire en Allemagne, il est inhumé au cimetière national de Montauville (Meurthe et Moselle).

### **SCHUFFENECKER Fridolin**

Né le 3 décembre 1880 à Bourbach-le-Haut, fils de Victor Schuffenecker et de Emilie Rusterholz. Il était bûcheron et marié à Marie Killherr. Il a été déclaré décédé le 14 décembre 1944 à Bourbach-le-Haut. Victime civile.

*Bourbach-le-Haut a été libéré le 30 novembre 1944 et nos libérateurs ont perdu 9 de leurs camarades tués dans notre village :*

KRÜGER Alexandre Louis René, TOCHITCH George Paul, ZURR René Théodore, MONNERET Albert Pierre Louis, BERNARD Gaston Léon Charles, MALENKA Joseph, SAURET Jacques Albert, FOUGEREUX Robert Gabriel Marius, *morts pour la France le 30 novembre 1944, et FERRY Jean, décédé le 2 décembre 1944.*



Les 9 corps étaient enterrés provisoirement dans un petit carré militaire au milieu du village. Par la suite, afin de donner un cadre digne de leur sacrifice, les corps ont été ré inhumés en sépulture individuelle dans les nécropoles nationales. (Pour situer le cimetière militaire de Bourbach-le-Haut : la maison derrière les tombes se trouvait à l'emplacement actuel de l'école maternelle).

*Dans le prochain numéro « Patrimoine Doller n°19 » de la Société d'Histoire de la Vallée de Masevaux qui recense les « Incorporés de force » de notre vallée, vous trouverez le témoignage de ceux encore vivants et ceux qui ont laissé tragiquement leur vie.*

*Remerciements aux familles qui ont aimablement mis à disposition documents et photos pour la réalisation de cet hommage.*

## KARATE-BOXE

Affilié à la F.F.K.A.M.A. (\*), le club de Karaté-Boxe animé par Alphonse de Bollivier annonce son retour au foyer rural de Bourbach-le-Haut les lundis de 18h30 à 19h30 pour les enfants (6-12 ans) et de 19h30 à 21h pour les adultes. Alors si vous avez aussi «envie de bouger, de transpirer et accessoirement de savoir vous défendre,...» allez rejoindre les adhérents du club agréé jeunesse et sports. Pour tous renseignements, contacter Alphonse au 06.24.37.10.19 ou au 03.89.39.58.48. Inscriptions sur place (certificat médical obligatoire).

(\*Fédération Française de Karaté et Arts Martiaux Affinitaires.

